

Le 10 Avril 2005

## **Les dangers de la décentralisation**

D'ici le 1er janvier 2007, plus d'une centaine d'aérodromes en France pourraient être rayés de la carte. Il y a quelques semaines, le magazine Aviasport inquiet des conséquences que pourrait provoquer sur l'aviation générale la réforme de la décentralisation était le premier à tirer la sonnette d'alarme. «Réveillez vous, cette fois, la menace est sérieuse » écrivait le journal, avant d'être repris par l'ensemble de la presse aéronautique.

Dans moins de deux ans, l'état va en effet confier aux collectivités locales, la gestion des aérodromes. Par un simple jeu d'écriture des dizaines de terrains d'aviation vont changer de propriétaires. Les communes vont ainsi récupérer de précieux hectares. Ensuite, libres à elles d'en faire ce qu'elles voudront. Et il y a fort à parier que de nombreux maires sauteront sur cette occasion pour réaliser de juteuses opérations financières en transformant ces aérodromes en zone industrielle, commerciale ou pavillonnaire. Par la même occasion, ils résoudront un problème récurrent entre les associations de riverains et les aéroclubs. Heureusement, tous les élus n'ont pas cette logique. Certains voudront conserver leur aérodrome mais auront-ils les moyens financiers de payer les charges ou les investissements de remise aux normes.

Peu de pilotes privés, souligne encore Aviasport ont aujourd'hui conscience de la partie qui est en train de se jouer sans eux. Il y a le feu, mais des solutions. Pour Michel Maman, en charge de ce dossier à la DGAC, les usagers des aérodromes doivent prendre l'initiative, en expliquant aux élus, non seulement les enjeux de la décentralisation, mais aussi ce qu'est un aérodrome et comment, il doit être géré.

Posez vous en spécialité de l'aéronautique, faites des propositions, concertez vous avec tous les pilotes et étudiez la possibilité de devenir gestionnaire de votre aérodrome ajoute Michel Maman.

Aviasport cite de nombreux exemples, dont celui de l'aéroclub d'Enghien Moisselles en région parisienne qui gère son aérodrome depuis 1931. La propriété est partagée entre le club et la ville d'Enghien qui loue sa parcelle au club 3800 euros par an. C'est la meilleure des solutions, nous faisons ce que nous voulons sur notre terrain, affirme le président de l'aéroclub. Le plus grand danger dans ce dossier n'est pas qu'une brèche soit ouverte, conclut Aviasport, il est lié avant tout à la passivité des pilotes.